L'INFO-MENO

Édition du 18 décembre 2025

Vous trouverez dans la présente édition plusieurs informations concernant les activités de la ZEC.

Résumé des activités reliées à la faune cette saison

Mai
Saison 2025, nous avons commencé la saison avec l'ensemencement du petit lac Rond et du lac Sunset, pour une quantité d'environ 1800 truites, de longueurs variant entre 14 et 16 pouces, ainsi que 30 à 40 spécimens géniteurs allant jusqu'à 6 lb.

Juin
Nous avons aussi organisé une journée de pêche en herbe pour les jeunes de 6 à 17 ans. Cette journée, avec l'aide de Caroline Landry, se voulait une initiation à la pêche, où il a été question, en plus des techniques de pêche à proprement parler, de l'anatomie des poissons, de la sécurité en forêt, de la gestion des permis de pêche, etc. De plus, des prix de présence ont été distribués pour cette activité.
L'activité s'avéra un très bel évènement. Plus de 15 jeunes étaient présents. Qui plus est, nous nous sommes réjouis de constater la participation active et inattendue des parents à l'activité.

Juillet
Début juillet ont eu lieu diverses discussions et visites avec des responsables de l'enseignement à école Forestière de La Tuque pour travailler ensemble à développer un partenariat pour le nettoyage de frayères sur différents lacs.

Des visites des lacs Climax, Belle Truite, Armand, Croche, Mitaine et Alice ont été organisées.

Août
L'école Forestière de La Tuque a procédé au nettoyage des frayères des lacs Belle Truite, Climax, Croche et enfin du lac Alice.

Au lac Armand, ils ont procédé au nettoyage de l'OMP pour s'assurer de son bon fonctionnement, en plus de la vérification d'usage des frayères.

Ils nous ont aussi en bonus installé 3 nichoirs à canards :

Lac Alice

- Près de la mise à l'eau : N47 45'16.1'' / W072 22'42.1''

Lac Armand

- Près de l'OMP : N 47 44'17.1'' / W 072 26'30.6''
- Près de la mise à l'eau : N 47 44'23.2'' /W 072 26'19.9''

Libre aux membres de les suivre, par exemple en prenant des photos.
Un suivi avec les responsables de l'école Forestière sera effectué pour les années à venir.

Ces projets n'auraient pas été possibles sans la participation de gens d'exception, que nous tenons à remercier tout particulièrement.

- Claude Éric Déry et Stéphane Beaudin pour le prêt de chaloupes personnelles pour le nettoyage des frayères.
- M et Mme Gignac au lac Sunset pour leur participation et l'utilisation de leurs équipements pour l'ensemencement.
- Caroline Landry pour son implication dans la journée Fête de la pêche.
- Toutes les autres personnes qui, de loin ou de proche, nous ont aidées et qui ont à cœur notre magnifique zec.

Chasse à l'orignal

Finalement le 18 décembre le Ministère a dévoilé le plan de gestion de l'orignal…

https://www.quebec.ca/tourisme-loisirs-sport/activites-sportives-et-de-plein-air/chasse-sportive/nouveautes-reglementaires#c392439

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/faune/documents/gestion-especes/Plans-gestion/plan-gestion-orignal-nouveautes.pdf

Nous vous laissons prendre connaissance des nouvelles modalités.

Bonne lecture!

Table des Présidents 2025 (Réseau Zec)

Le 29 novembre dernier se tenait à Trois-Rivières la table Réseau 2025. Luc Marchand et Stéphane Beaudin ont participé à cette journée en votre nom.

Opérations forestières

Au moment d'écrire ces lignes, seul le chantier Éponge devrait être entamé vers le mois de mars prochain. Aucune autre activité forestière n'est prévue sur le territoire de la zec d'ici le début de ce chantier. Cela signifie qu'aucun chemin ne sera entravé et/ou entretenu par des compagnies forestières. Le processus d'harmonisation concernant les chantiers en Voûte et Trueman sont

toujours en cours. Aucun travail n'est prévu. Si jamais de nouvelles informations susceptibles de modifier cet état de fait nous sont communiquées, soyez assurés que nous vous transmettrons celles-ci promptement via nos canaux de communication réguliers.

Récolte de bois de chauffage

La récolte du bois de chauffage à des fins domestiques est autorisée sur notre territoire, cependant elle comporte certaines obligations. Toute personne qui désire récolter du bois à des fins domestiques doit d'abord acquérir un permis. Ce dernier est disponible au bureau du Ministère. Certaines conditions s'appliquent.

Voir PDF

Tordeuse des bourgeons de l'épinette

Le ministère des Forêts nous a avisés que l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette gagnait notre région. Nous tenons à vous en informer et surtout à vous partager certains liens vous permettant de mieux connaître la situation.

Bonne lecture :

- Gestion de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette

  https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/protection-forets/insectes-maladies/programme-lutte-epidemie-tordeuse-bourgeons-epinette

  (Voir section Superficies touchées pour consulter le rapport et les données sur les aires infestées 2025)

  (Voir section Actions régionales mises en place pour consulter la fiche régionale TBE – région Mauricie)

  (Voir section «À consulter aussi» pour consulter des informations complémentaires sur la TBE, dont la récupération du bois touché par des perturbations naturelles)

- Fiche synthèse sur la TBE

  https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/forets/documents/insectes/FS_Tordeuse-bourgeons-epinette.pdf

- SOPFIM

  https://sopfim.qc.ca/

  (Voir section Documentation pour les rapports et les fichiers géomatique)

(Voir section L'insecticide Btk pour plus de détails sur le produit utilisé)

Développement acéricole

Présentement, le ministère des Forêts est en processus d'attribution de droit d'exploitation d'érablière sur les terres publiques. Certaines zecs de la Mauricie sont concernées, mais pas chez nous!

Feux de forêt

Au total, les pompiers forestiers ont combattu 527 incendies de forêt, qui ont dévasté une superficie d'un peu plus de 1 313 hectares de boisé, en zone de protection intensive.

Près de 70 % des incendies sont survenus en fin de saison (d'août à octobre)

87 % des incendies qui ont éclaté cette année ont été causés par l'activité humaine. À eux seuls, les feux de camp mal éteints ont été à l'origine de 134 de ces feux, alors que 82 sont le résultat de mégots jetés par terre. Le brûlage de rebuts a causé 86 feux de forêt.

RÉF. Mon La Tuque [Bilan de la SOPFEU | près de 70 % des incendies forestiers sont survenus en fin de saison]

Le conseil d'administration vous souhaite de très joyeuses fêtes et une bonne année 2026.

Au plaisir de vous rencontrer sur le territoire la saison prochaine. . .

